

Déclaration du SNUipp au CTPD du jeudi 11 mars 2010



Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Les conditions dans lesquelles s'organise la rentrée 2010 sont marquées par un désengagement considérable de l'Etat à tous les niveaux. Les décisions gouvernementales conduisent à des remises en cause des missions du système éducatif. Elles se traduisent notamment par des fermetures de postes, par une énorme dégradation de la formation professionnelle et des conditions d'entrée dans le métier pour les stagiaires, par une détérioration des conditions d'apprentissage pour les élèves et de travail pour les enseignants...

Face à la pénurie de remplaçants liée aux suppressions de postes, le ministère de l'Education nationale cherche, après l'appel aux retraités, à recourir aux étudiants pour faire face aux besoins de remplacements. Cette annonce montre la méconnaissance du ministre du métier de professeur des écoles et son mépris pour le professionnalisme des enseignants. La réussite des élèves ne peut s'accommoder de bricolages aussi irresponsables !

De même, les décisions annoncées fin février sur le déroulement de l'année de formation des fonctionnaires stagiaires reposent sans doute sur l'une des plus détestables méthodes de formation. Rien n'est pire, pour les élèves comme pour les futurs enseignants, que les situations d'échec que propose le ministre. Les effets collatéraux d'une telle « réforme » ont des conséquences lourdes. Sur notre département, la recherche de meilleures conditions d'affectation, d'accompagnement et de formation ont abouti à une décision inédite de blocage de 25% de postes vacants réduisant de façon importante les possibilités de changement de poste pour les titulaires. D'autre part l'affectation des stagiaires en pleine responsabilité d'une classe dès la rentrée est particulièrement problématique au regard des préconisations ministérielles et au regard de la position professionnelle de ces collègues stagiaires. Plus généralement, les collègues débutants (T1, T2...) vont faire les frais d'une « réforme » qui a réussi l'exploit de faire l'unanimité contre elle. Et enfin les droits sociaux des enseignants du premier degré sont en recul puisque cette réforme signe la fin de la possibilité d'exercer à 80% pour les enseignants....

Le SNUipp dénonce vigoureusement ces choix ministériels qui exposent dangereusement les élèves, les écoles et qui dénaturent le métier d'enseignant. Ainsi, sur notre département, la dotation de 52 postes s'avère très vite insuffisante face à l'augmentation des effectifs et face aux contraintes imposées par certaines « réformes ».

Plusieurs éléments indiquent une nouvelle détérioration des conditions de fonctionnement des écoles du Val d'Oise. Le taux d'encadrement P/E est en baisse pour la deuxième année consécutive s'éloignant de plus en plus de la moyenne nationale. Les mesures envisagées dans l'éducation prioritaire confirment les inquiétudes affichées sur le plan national de la fermeture programmée de postes pas directement en charge d'une classe : Rased, postes d'animation soutien ZEP/REP....

Les désengagements et les renoncements successifs créent un phénomène de cumul sur les territoires relevant de l'éducation prioritaire. En effet, la scolarisation des moins de 3 ans qui est un des vecteurs de réussite est sacrifiée depuis ces dernières années. De même, la suppression des Rased touche de façon plus violente les écoles de ces secteurs et enfin la décision de fermer 12 postes d'animation soutien va dans le même sens. A cela s'ajoute une sorte de paradoxe qui réside dans le fait que l'Etat investisse sur ces territoires dans des dispositifs hors temps scolaire (accompagnement éducatif...) et dans le même temps annonce des fermetures de postes sur ces mêmes territoires.

Ces décisions sont inacceptables pour le SNUipp. L'ensemble de ces moyens nécessite au contraire d'être renforcés face à la réalité de la crise qui frappe de plein fouet les populations de ces secteurs. Le SNUipp rappelle que la difficulté scolaire doit être prise en charge d'abord par l'école et que les dispositifs rappelés ci-dessus constituent des enjeux importants en terme de prévention de l'échec scolaire pour notre département notamment dans les territoires les plus en difficulté sociale.

Face à cette situation, les organisations syndicales ont à nouveau alerté hier le ministre sur les conditions de préparation de la rentrée 2010. Elles appellent l'ensemble des personnels à marquer leur exigence d'une autre politique éducative et budgétaire dans le cadre des actions prévues dans les jours et les semaines qui viennent notamment dans le cadre de la journée de grève interprofessionnelle du 23 mars prochain: